

Changements des tarifs du gaz naturel à compter du 1^{er} avril 2026

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a approuvé les tarifs d'Enbridge Gas Inc pour les zones de tarification d'Union Gas à compter du 1^{er} avril.

À compter du 1^{er} avril 2026, les frais effectifs d'approvisionnement en gaz (rajustement trimestriel des frais d'approvisionnement en gaz naturel inclus) pour les zones tarifaires d'Union Gas sont les suivants :

Zone de tarification	Prix du gaz naturel ¢/m ³	Rajustement du prix du gaz ¢/m ³	Frais réels de l'approvisionnement en gaz ¢/m ³
Tarif de la zone Sud M1¹	17,6410	-0,6830	16,9580
Tarif de la zone Nord-Est 01²	17,9536	-0,8517	17,1019
Tarif de la zone Nord-Ouest 01	10,6652	-4,4095	6,2557

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Sud comprennent la totalité des coûts de transport.
2. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport.

Les prix du gaz naturel sont calculés à partir des prévisions données pour les 12 prochains mois. Les prévisions n'étant jamais exactes, il est normal que le prix facturé diffère du prix réel du marché. La différence est calculée et répercutée sur les consommateurs, et elle sera créditée ou débitée lors des demandes ultérieures aux termes du rajustement trimestriel des tarifs.

Zone de tarification d'Union Sud — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	17,6410	(60,80 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-0,6830	10,73 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	0,0000	No change	0,0000	Aucun changement
Volume livré chez vous 0 à 100 m ³ 150 m ³ suivants Au-delà de 250 m ³	8,7410 8,3865 7,4713	(1,24 \$)	8,7410 8,3865 7,4713	(1,24 \$)
Frais carbone des installations	0,0145	Aucun changement	0,0145	Aucun changement
Frais mensuels	28,91 \$	Aucun changement	28,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		(51,31 \$)		(1,24 \$)
Variation annuelle totale de la facture²		(51,31 \$)		(1,24 \$)

1. Les tarifs des produits d'Union Sud comprennent l'ensemble des coûts de transport. Les1 tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par un contrat à un négociant de gaz naturel peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de

transport. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur négociant de gaz naturel, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Est — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	17,9536	(60,79 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-0,8517	18,21 \$	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	1,7242	(0,46 \$)	1,7242	(0,46 \$)
Rajustement des prix du transport	-0,5727	(10,82 \$)	-0,5727	(10,82 \$)
Volume livré chez vous				
0 à 100 m ³	18,7999	(1,80 \$)	18,7999	(1,80 \$)
200 m ³ suivants	18,4794		18,4794	
200 m ³ suivants	17,9713		17,9713	
500 m ³ suivants	17,5051		17,5051	
Au-delà de 1 000 m ³	17,1197		17,1197	
Frais carbone des installations	0,0145	Aucun changement	0,0145	Aucun changement
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0.0000	\$0.00	0.0000	\$0.00
Frais mensuels	28,91 \$	Aucun changement \$	28,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		(55,66 \$)		(13,08 \$)
Variation annuelle totale de la facture²		(55,66 \$)		(13,08 \$)

1. Les tarifs du gaz naturel pour Union Nord-Est comprennent une portion des coûts de transport. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest — Consommateurs résidentiels (par mois)

Description du tarif	Clients du réseau de gaz — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients du réseau de gaz — Hausse ou baisse annuelle	Clients en achat direct — Nouveau tarif (¢/m ³)	Clients en achat direct — Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	10,6652	(68,51 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Rajustement du prix du gaz	-4,4095	(44,65 \$)	<i>Prix établi dans le contrat</i>	
Transport jusqu'à Enbridge ¹	2,7181	(0,96 \$)	2,7181	(0,96 \$)
Rajustement des prix du transport	-0,6124	(19,50 \$)	-0,6124	(19,50 \$)
Volume livré chez vous 0 à 100 m ³ 200 m ³ suivants 200 m ³ suivants 500 m ³ suivants Au-delà de 1 000 m ³	15,3436 15,0231 14,5150 14,0488 13,6634	(1,96 \$)	15,3436 15,0231 14,5150 14,0488 13,6634	(1,96 \$)
Frais carbone des installations	0,0145	Aucun changement	0,0145	Aucun changement
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Frais mensuels	28,91 \$	Aucun changement	28,91 \$	Aucun changement
Taxe fédérale sur le carbone	0,0000	Aucun changement	0,0000	Aucun changement
Hausse/baisse annuelle de la facture sans ajustement tarifaire		(135,58 \$)		(22,42 \$)
Variation annuelle totale de la facture²		(135,58 \$)		(22,42 \$)

1. Les tarifs de transport sont fixés par la Régie canadienne de l'énergie. Les clients liés par contrat à un détaillant d'énergie peuvent être touchés ou non par les changements apportés aux tarifs de transport d'Enbridge. Nous invitons les clients ayant des questions à ce sujet à communiquer directement avec leur détaillant d'énergie, dont le numéro de téléphone figure sur leur facture.

2. Montant calculé selon la consommation moyenne type de 2 200 m³ par an d'un client résidentiel.